

Comptes 2020 du canton de Genève
Stop aux mesures d'économie sur le dos du personnel :
les moyens sont là !

On connaît la chanson...

Le Cartel constate que, une fois de plus, les annonces alarmistes du Conseil d'Etat, qui servent ses politiques d'austérité, ne se vérifient pas. Ainsi, les comptes 2020 du canton, notamment grâce aux rentrées fiscales des personnes physiques nettement plus hautes que prévues (+ 427 millions), dégageraient un déficit que l'on pourrait considérer comme insignifiant si la crise sanitaire due à la Covid-19 ne dégradait pas le tableau.

La prudence excessive que le gouvernement se plaît à afficher année après année – et qu'il se prépare à répéter pour l'élaboration du nouveau budget 2022 – n'est plus crédible.

Le personnel paie la crise sanitaire

Pour le Cartel, la bonne santé de l'Etat passe aussi par celle de son personnel, le seul à même de délivrer les prestations dont a besoin la population. Or, le personnel de la fonction publique paie de manière injuste la politique menée par l'employeur sur fond de crise. Il est patent que le coût du personnel supplémentaire « covid » nécessaire dans le contexte sanitaire correspond peu ou prou à l'annuité (augmentation annuelle) qui a été supprimée en 2021. Le Cartel a toujours affirmé que ce n'était pas au personnel de payer la crise sanitaire mais doit malheureusement prendre acte de la situation actuelle et de son cynisme.

Les besoins de la fonction publique doivent maintenant être entendus

Les mesures d'économie faites et prévues sur le dos du personnel sont inadmissibles, délétères à tous les niveaux, et seront combattues par les moyens d'action à la hauteur si les mêmes prétextes continuent à être servis pour justifier la détérioration du service public.

Concrètement, le Cartel exige :

- Que les revalorisations que le personnel de la santé et du social attend depuis plus de 10 ans soient honorées sans délai. Le manque de postes dans les services, dû à un budget 2021 insuffisant, doit aussi être comblé, notamment dans les secteurs de la santé, sécurité et formation. Tout le personnel au front depuis une année n'a pas à subir les conséquences de la politique à courte vue de son employeur ;
- Que le projet de nouvelle répartition des cotisations aux caisses de prévoyances de la fonction publique soit abandonné ;
- Que le versement légal des annuités au personnel soit garanti.

Le Cartel estime en outre que la réforme de l'imposition des entreprises (RFFA), doit, dans le contexte et au vu des constats posés, faire l'objet d'une remise en question quant à la suite de son déploiement.

Contacts (bureau Cartel) :

Olivier Baud, président	076 371 39 70
Vincent Bircher, membre	076 223 99 65
Françoise Weber, membre	079 792 86 48